

“ L’affaire Charles Noël ”, calculateur auxiliaire révoqué par le Bureau des longitudes en juillet 1876

Guy Boistel

► **To cite this version:**

Guy Boistel. “ L’affaire Charles Noël ”, calculateur auxiliaire révoqué par le Bureau des longitudes en juillet 1876. 2018. hal-03217167

HAL Id: hal-03217167

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03217167>

Submitted on 4 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



« L'affaire Charles Noël », calculateur auxiliaire révoqué par le Bureau des longitudes en juillet 1876

Guy Boistel

Dans les procès-verbaux des 5 juillet et 9 août 1876, deux phrases sibyllines semblent relever d'un épisode anecdotique. Le 5 juillet, c'est tout d'abord « Le Président [qui] fait connaître une lettre de Monsieur le ministre de l'Instruction publique, demandant les motifs de la révocation de Monsieur Noël, calculateur auxiliaire ; Monsieur Loewy dans un rapport spécial fait connaître tous les sujets de plaintes qu'il a eues à plusieurs reprises contre Monsieur Noël et en dernier lieu les agissements de cet employé, qui ont forcé Monsieur Loewy à le renvoyer. Le rapport de Monsieur Loewy sera transmis à Monsieur le ministre ».

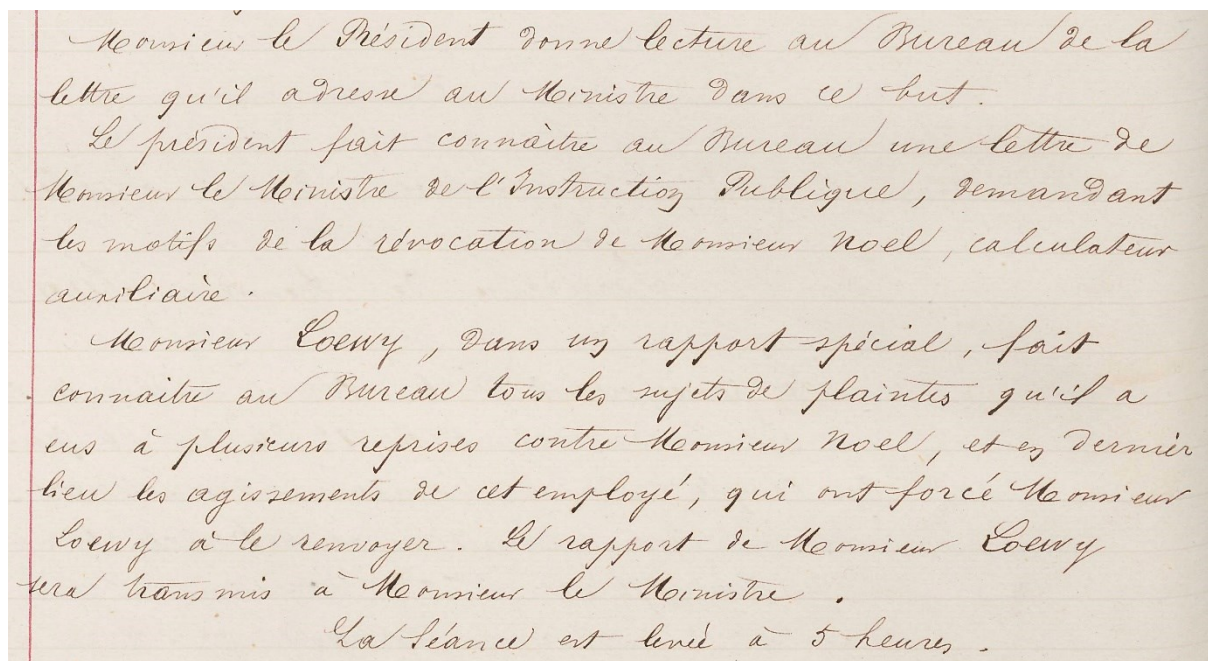


Figure 1 - Copie du procès-verbal du 5 juillet 1876 - Extrait

L'affaire est à nouveau évoquée le 9 août 1876 :

« Le secrétaire [De La Roche Poncié] donne lecture au Bureau d'une lettre adressée à Monsieur le Président [...] par Monsieur Noël, ancien employé au bureau des calculs, et contenant la copie d'une longue protestation adressée par lui au ministre de l'Instruction publique sur l'exclusion prononcée contre lui par Monsieur Loewy ».

On ne trouve plus trace de cette histoire dans la suite des procès-verbaux. Or elle met en avant au moins deux cas rares dans ce qu'il est possible de reconstruire de la gestion des calculateurs de la *Connaissance des temps* par le Bureau : la révocation d'un calculateur et les protestations de ce dernier auprès du ministère de tutelle.

Il ne semble pas qu'il y ait de précédent à cette révocation de Charles Noël, calculateur auxiliaire. On ne connaît que le cas de Desgranges : calculateur du Cadastre de Prony, Desgranges est mis à l'essai au décès de son ex-collègue Charles Haros en novembre 1808 [procès-verbal du 21 février 1809]. Le 17 août 1809, alors que Desgranges se plaint auprès du Bureau qu'il n'a pas été payé pour ses calculs, Alexis Bouvard (responsable de la *Connaissance des temps*) répond que Desgranges ne remplit pas sa part du travail exigé ; c'est bien lui qui renonce à calculer la *Connaissance des temps* et non le Bureau qui le révoque [procès-verbal du 30 août 1809]. On trouve aussi traces de rappels à l'ordre et à la discipline contre Charles Haros [procès-verbal du 17 novembre 1802], Marc-Antoine Gaudin [procès-verbal 11 décembre 1844], Ulysse Bouchet [procès-verbal 1^{er} juillet 1874] ou encore Peronnel [procès-verbal 28 avril 1875] par exemple, mais il n'est alors question que de menaces de révocation si le travail n'est pas effectué (voir le Focus « Calculateurs et discipline au sein du Service des calculs » à venir).

Mais la suite des procès-verbaux ne donne ni le contenu des lettres de Charles Noël ni le rapport à charge de Maurice Loewy. Heureusement, les sources archivistiques peuvent parfois se révéler complémentaires, et c'est ici le cas puisque le rapport de Loewy se trouve dans le fonds du ministère de l'Instruction publique, à la rubrique « Bureau des longitudes » aux Archives nationales [F17.13570, dossier « Charles Noël »].

Tout commence par une lettre de M. Barascud, député de l'Aveyron¹, datée du 9 juin 1876 et adressée au ministre de l'Instruction publique, « au sujet de la situation de M. Charles Noël, calculateur auxiliaire au Bureau des longitudes ». Il y est précisé que Charles Noël occupe une modeste position de calculateur zélé et dont la position change fréquemment ; père de famille, il n'a comme traitement que ce qu'il reçoit du Bureau des longitudes où il est payé à raison de 1,2 à 2 francs l'heure, ce qui représente environ 3000 francs par an. Or il est menacé de perdre son emploi et le député Barascud demande quelques éclaircissements sur cette situation. Ces demandes sont transmises par le ministre au président du Bureau le 28 juin 1876 et c'est cette lettre qui est portée à la connaissance du Bureau le 5 juillet 1876.

Le rapport que Maurice Loewy lit au Bureau le même jour et communiqué au ministre se trouve dans la même liasse de documents des Archives nationales :

« Monsieur Noël, précédemment calculateur à l'observatoire, a été renvoyé deux fois de cet établissement : le motif du premier renvoi qui a eu lieu il y a à peu près dix-huit ans ? [mois plutôt ? Est-ce une erreur de Loeny ? – voir plus bas concernant le journal] est excessivement grave. Cet employé se montra au début très-actif et très assidu au travail. M. Loeny augmenta donc successivement ses honoraires ; mais depuis une année, les dispositions de M. Noël changèrent complètement. Il ne faisait que très-peu de travail, l'exécutait d'une façon déplorable et demandait à tout propos des avances d'argent que le Directeur naturellement ne pouvait lui accorder ; mais ce qui est plus grave, c'est que au moment même où le Bureau demandait à M. le ministre de l'Instruction publique de vouloir bien augmenter le crédit affecté aux calculs afin d'améliorer le sort des calculateurs auxiliaires, cet employé essayait d'insurger ses collègues désirant provoquer par là une sorte de grève. Il voulait ainsi forcer le Bureau à donner aux auxiliaires et des appointements plus élevés et des nominations ministérielles.

¹ Antoine Barascud (1819-1899, Sainte Affrique), député de l'Aveyron de 1871 à 1881, puis 1885-1893, passant de la gauche au centre droit.

Ces agissements coupables ont été réprouvés puis signalés au chef de service par presque tous les employés du Bureau qui reconnaissent avec gratitude les efforts tentés par leur chef afin d'améliorer leur situation.

M. Noël également chargé de copier les procès-verbaux s'est en outre, rendu coupable d'avoir fourni à un journal des faits dénaturés en provoquant un article injurieux contre le Bureau et contre le directeur de la Connaissance des temps.

Depuis longtemps déjà, M. Loewy faisait part de tous ces faits au Bureau et il s'est vu dans la nécessité de congédier M. Noël qui non-seulement ne rendait aucun service au Bureau mais encore cherchait à provoquer un désordre très-grand.

Le ministre trouvera probablement dans son dossier des renseignements précis sur Monsieur Noël et sur les motifs graves de son premier renvoi de l'observatoire². »

Janssen justifie ensuite les décisions prises par Loewy, comme « devenues indispensables pour le maintien de la discipline dans le bureau des calculs. » Malheureusement nous ne connaissons pas [encore] les causes du renvoi de l'Observatoire ni la teneur des articles injurieux contre Maurice Loewy et la *Connaissance des temps* dont Charles Noël est tenu responsable.

De l'effectif de la Caisse - - - - - 2843^{fr.}
 En retranchant les dépenses - - - - - 2079, 70

 il reste - - - - - 764^{fr.}
 dont il faut retrancher encore l'avance temporaire
 de M. Noël, savoir - - - - - 440^{fr.}

 somme de la Caisse, disponible en dernier lieu - - 324^{fr.}

Et c'est avec ces 324^{fr.} qui restent qu'il
 faudra payer M. Schellhof
 M. Daller
 et M. Dejez

En estimant la paie de ces trois hommes respectivement
 à - - - - - 280
 100
 150

 530^{fr.}

le manque d'argent sera 530^{fr.}
 moins 324

 ou 206^{fr.}

Figure 2 - « Budget Matériel 1876 » Remboursement retardé de sommes avancées (440 francs) par Charles Noël pour des courses diverses. (Archives inédites du BDL en cours d'inventaire par le groupe de pilotage de l'ANR BDL/1795-1932)

² AN, Bureau des longitudes, carton F17.13570, liasse « Charles Noël », lettre de Loewy datée du 5 juillet 1876.

Noël se serait donc rendu coupable d'alimenter des articles de presse³ injurieux à l'égard du Bureau des longitudes et de Maurice Loewy en communiquant des extraits des procès-verbaux qu'il était chargé de copier ! Ses tentatives de mener les calculateurs à la grève provoqueront ainsi sa révocation indiscutée du Bureau des calculs⁴.

Les archives du Bureau actuellement en cours d'inventaire nous révèlent en fait que certains calculateurs auxiliaires – Charles Noël en premier lieu, mais aussi Gabriel Dallet par exemple – sont employés par Loewy à d'autres tâches que les calculs. Loewy les sollicite comme les garçons de bureau (Maxime Vélocences ou Velle-Sance et plus tard, Wettel) pour effectuer des courses pour des membres du Bureau, poster ou porter des courriers à l'un ou à l'autre, effectuer des copies de procès-verbaux ou de lettres, bref des tâches jugées dégradantes par ces auxiliaires. Ils sont aussi amenés à avancer des sommes non négligeables pour ces courses qui ne leur sont remboursées qu'avec des délais parfois de plusieurs mois (voir ci-contre), en fonction des moyens disponibles dans la caisse des calculs que gère au coup par coup le principal Ulysse Bouchet. Celui-ci relayait pourtant dès le mois de mai 1874 (procès-verbaux des 20 mai 1874 et 10 juin 1874), les premières protestations des auxiliaires !

On voit donc que Maurice Loewy et le Bureau tardent à répondre à ces protestations des auxiliaires. En 1876, face à l'« affaire Noël », ils se trouvent contraints de privilégier la discipline et le respect de la hiérarchie, plutôt que le dialogue.

La révocation de Charles Noël sera immédiatement suivie de celles de deux autres calculateurs, Holetschek vers la fin de l'année 1877, et de Charles-Antoine Hackenberger au début de 1878. Quant à Gabriel Dallet, il quitte le service des calculs en 1878 pour vivre une nouvelle vie de vulgarisateur en astronomie et en sciences, une sorte de Camille Flammarion qui reste encore largement méconnu, et qui écrira dans l'un de ses premiers ouvrages que « *la position de calculateur au Bureau des longitudes n'a rien d'enviable.* »

La création du poste de secrétaire-bibliothécaire-agent-comptable et la nomination de l'ancien calculateur et officier de St-Cyr à la retraite Louis Agel à ce poste en septembre 1878, contribuera à calmer les esprits, les commanditaires des calculs, Ulysse Bouchet et Maurice Loewy, n'étant plus les payeurs de ces mêmes calculs.

³ Pour le moment nos recherches dans la Presse numérisée sur Gallica sont restées infructueuses.

⁴ Pour un éclairage complémentaire concernant le statut des calculateurs au sein des observatoires, voir : Arnaud Saint-Martin, « Un spectre hante l'observatoire : le statut paradoxal des auxiliaires », Carnets de bord, n° 11, 2006, p. 40-50.